



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Métiers de la forme

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Métiers de la forme. 2015, Université Toulouse 3 - Paul Sabatier - UPS. hceres-02038793

**HAL Id: hceres-02038793**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038793v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

## Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Métiers de la  
forme- Conseil et suivi personnalisé en  
APDE (activités physiques de  
développement et d'entretien)

- Université Toulouse III – Paul Sabatier- UPS

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Didier Houssin, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

Établissement déposant : Université Toulouse III – Paul Sabatier- UPS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Depuis son ouverture en septembre 2004, l'objectif de la formation est de former des professionnels en conseil et en suivi individualisé en activités physiques dans un but de santé et de bien-être. Les compétences développées visent à former des experts de conseil en matière d'activité physique pour des personnes sédentaires ou dont l'activité physique n'atteint le niveau recommandé pour la santé mais également pour des personnes actives souhaitant améliorer leur niveau de condition physique. La formation a évolué en adaptant ses contenus et en s'appuyant sur le développement des nouvelles techniques de conditionnement physique. Les emplois potentiels se développent au sein d'une entreprise et peuvent s'exercer en qualité d'autoentrepreneur ou en service à la personne.

La formation accueille des promotions de 15 à 25 étudiants. Elle s'adresse à des étudiants en formation initiale issus de licence 2 *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)* et à des étudiants en formation continue ou en contrat de professionnalisation.

## Avis du comité d'experts

Le cursus de formation paraît cohérent avec les objectifs qu'il poursuit. Néanmoins la visibilité de la formation gagnerait à une meilleure précision des débouchés et des populations ciblées. En effet, une confusion est possible avec la L3 *STAPS APAS* vis-à-vis de laquelle l'articulation doit être clairement expliquée. Cette clarification rendrait plus lisible les secteurs d'employabilité de cette licence professionnelle. L'auto-évaluation de la formation n'est pas assez approfondie en restant très descriptive. Malgré tout, les déclarations laissent apparaître une prise de conscience de la nécessité de faire évoluer la formation sans que les pistes d'évolution ne soient encore très clairement identifiées (e.g "pistes d'évolution: adaptation à l'évolution du métier et des étudiants").

Le positionnement de cette formation dans le territoire local et régional mérite d'être explicité. En revanche, la licence professionnelle *Métiers de la forme* de l'Université Toulouse-III fait partie des trois licences professionnelles des métiers de la forme délivrées sur le territoire national. Le Réseau Universitaire de la Forme a vocation à rassembler les responsables de ces trois formations. Si ce réseau n'apparaît pas très fonctionnel, le dossier ne fait pas non plus apparaître la plus-value qu'il pourrait représenter.

Le pilotage de la formation est assuré par une équipe pédagogique composée de 12 intervenants professionnels pour 130-132h et 10 intervenants universitaires pour 330-334h ce qui représente 29% des interventions réalisés par des professionnels. Bien que l'équipe de pilotage fasse état d'un bon équilibre entre les différents types d'intervenants, la place des professionnels reste faible pour ce type de diplôme à visée professionnelle, même si le taux recommandé d'au moins 25% est atteint. Le dossier signale aussi un appui sur la recherche avec une forte implication des enseignants-chercheurs qui assurent un tiers de la formation. Il est regrettable que les laboratoires d'appui potentiels existants ou en réflexion ne soient pas listés. Le fonctionnement de la formation s'appuie sur un conseil de perfectionnement.

Bien qu'en augmentation, le flux des dossiers de candidature (entre 20 et 30 demandes pour 20 à 25 places) n'est pas pléthorique et peut être perçu comme un témoin inquiétant d'une faible attractivité de la formation. Si de façon logique, tous les étudiants ayant obtenu leur deuxième année de licence (L2) *STAPS* à l'université peuvent intégrer cette spécialité professionnelle, il est par contre surprenant de constater que des étudiants de master peuvent aussi suivre cette formation. La très forte majorité des étudiants est inscrite en formation initiale (plus de 78%, excepté en 2012-2013 53% mais 90% en 2013-2014).

Les données des enquêtes internes ou nationales montrent un taux de réponse qui reste faible et concerne essentiellement les diplômés ayant trouvé un emploi. Les retours font apparaître un emploi principal trouvé par les diplômés: coach sportif. Malheureusement, le secteur et le niveau de rémunération de ces embauches ne sont pas identifiés. Le terme Coach Sportif peut recouvrir des types d'emploi très divers, même dans le secteur large de la remise en forme. De façon cohérente, peu d'étudiants poursuivent en master. Enfin, il faut souligner que la licence professionnelle a été citée dans un article du Nouvel Observateur de 2012 comme « *un diplôme permettant aux étudiants de trouver des emplois* ».

## Éléments spécifiques

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche apparaît faible ce qui est souvent le cas dans les licences professionnelles. Les enseignements dispensés par les enseignants universitaires sont garants du niveau scientifiques en particulier lors des enseignements transversaux. Cependant, la part de la recherche doit pouvoir être améliorée. La création annoncée d'une équipe de recherche "sport/santé" au sein de la Faculté des sports ne semble pas nécessairement être la réponse la plus adaptée. L'appui sur des laboratoires existants sur le site serait sans doute bienvenu.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation est l'objectif premier de cette formation et tient évidemment un rôle majeur. Elle se concrétise par l'implication de professionnels dans l'équipe pédagogique, dans les enseignements, dans les suivis de stages et de projet tuteuré, et dans les jurys. En revanche, il n'est pas mentionné de relation avec le(s) CFA.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le stage (12 semaines) et le projet tuteuré collectif (150h) sont au cœur de la formation professionnelle et permettent d'opérationnaliser les connaissances abordées encours. Le stage doit avoir un caractère innovant, professionnalisant et donne lieu à un document écrit et fait l'objet d'une soutenance orale dans une UE non compensable, ce qui signifie que l'étudiant doit obtenir 10 de moyenne pour valider cette UE et son diplôme. Si la place faite au projet et au stage est importante, on peut néanmoins regretter que le suivi de l'acquisition des compétences essentielles ne soit pas explicité.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Bien que ce diplôme n'ait pas d'ambition internationale, on relève que depuis 5 ans, un tiers des diplômés est parti exercé son métier à l'étranger. Ce constat offre une réelle piste de développement et d'évolution.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'origine des étudiants est diversifiée: 50% L2 STAPS, 10-20% L3 STAPS, 10-20% master STAPS et 20% autres que STAPS. Le recrutement est réalisé en deux étapes: sur dossier puis entretien pour les candidats sélectionnés. Les critères de sélection sont la motivation de l'étudiant, sa connaissance du secteur et son projet professionnel. En revanche, il n'est pas précisé le lien et la prise en compte du suivi, voire de la validation de l'UE optionnelle "Musclation, fitness" de L2 STAPS.</p> <p>Il existe 60h de remise à niveau pour les étudiants ayant suivi une filière autre que STAPS. La question est de savoir si cette remise à niveau doit être validée pour poursuivre la formation ou non.</p> <p>L'importance de la formation continue et de la formation en alternance est signalée dans le dossier mais la réalité des effectifs met en évidence une faiblesse de plus en plus importante des recrutés en apprentissage, alternance ou contrat de professionnalisation.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les nouvelles technologies sont fortement présentes dans la formation, dans la mesure où l'évolution de la formation a été la plus importante dans ce secteur. En revanche, la place du</p>

	numérique tant comme objet de formation que comme moyen de communication n'est pas explicite.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'évaluation et le règlement sont clairement explicités. En revanche, il existe une discordance entre le supplément au diplôme et le dossier concernant la note minimale accordant la possibilité de compensation.
Suivi de l'acquisition des compétences	Cet élément n'est pas précisé dans le dossier fourni par l'établissement, ce qui est surprenant dans la mesure où le diplôme ne peut être délivré que si les compétences professionnelles visées sont finalement acquises.
Suivi des diplômés	Les chiffres fournis par l'équipe pédagogique associent des données provenant d'enquêtes nationales et internes, dont le nombre de "perdus de vue" est assez classique. Le supplément au diplôme stipule qu'une reprise d'étude est possible par la suite sur une formation de niveau Bac +5. Les conditions à remplir méritent d'être précisées.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il existe un conseil de perfectionnement dont le fonctionnement n'est pas précisé. Le compte rendu du conseil de perfectionnement fait apparaître que le fonctionnement de la formation est discuté en termes de contenu d'enseignement, d'exigences du marché... Les étudiants ne sont pas représentés dans le conseil de perfectionnement. L'équipe pédagogique annonce qu'elle recueille des données concernant l'évaluation de la formation par questionnaire chaque année. Le dossier indique que l'équipe pédagogique utilise les résultats pour faire évoluer la formation, mais l'utilisation qui pourrait être faite de ces données n'est pas précisée. Le questionnaire fourni apparaît assez succinct et mériterait d'être complété et associé à une réunion de bilan associant les intervenants et les étudiants.

## Synthèse de l'évaluation de la formation

### Points forts :

- Implication des professionnels dans tous les niveaux de la formation (interventions, pilotage, encadrement des stages).
- Existence des organes de pilotage (commission pédagogique, conseil perfectionnement).
- Evaluation des étudiants cohérente avec les attentes du milieu professionnel.

### Points faibles :

- Liens insuffisants avec les laboratoires du site axés sur l'innovation dans les secteurs concernés: e-coaching, objets connectés...
- Dispositif d'évaluation et d'adaptation de la formation par les étudiants peu performant.
- Manque d'information et de précisions sur le profil des populations ciblées tant entrantes (accueil surprenant d'étudiants titulaires d'un master *STAPS*, baisse du nombre des étudiants en alternance et en apprentissage) que sortantes (devenir des diplômés).

## Conclusions :

Le point de vigilance porte sur un double défi qui s'offre à l'équipe pédagogique: éviter le danger que représenterait le fait de se contenter du fonctionnement actuel et se reposer sur l'histoire de la formation, d'une part, ne pas concurrencer la licence *STAPS APAS*, d'autre part. Si cette licence professionnelle a très bien fonctionné dans les années précédentes, les débouchés (coach sportif), ainsi que les origines des étudiants (moins d'alternance et d'apprentissage), semblent être de moins en moins diversifiés. Le risque de sclérose est fort. Le futur positionnement de cette formation dans le cadre général des formations de l'enseignement supérieur toulousain (DEUST, licence générale, licence professionnelle) doit être très lisible. L'apport de nouveaux professionnels, le ciblage des populations accueillies, l'identification d'autres débouchés devraient donner un second souffle à cette formation. L'appui et le développement de collaborations avec les laboratoires du site travaillant sur l'innovation dans les secteurs des sciences du mouvement au sens large sont à privilégier, plutôt que la création d'une nouvelle équipe de recherche sport/santé qui n'apparaît pas comme une solution adaptée au contexte local et national.

# Observations de l'établissement





**Direction des études et de la vie de l'étudiant**

Division du pilotage des charges et moyens d'enseignement (PCME)



Aucune observation concernant cette formation.